

LA REUTILISATION DES EAUX EN INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE - FOCUS REGLEMENTAIRE

STAGE N° 54 - 2025

NIVEAU EXPERTISE

FORMATION EN DISTANCIEL

INFORMATIONS GENERALES

Dates :

- Mardi 18 mars 2025 de 14h à 17h
- Mardi 17 juin 2025 de 14h à 17h
- Mardi 16 septembre 2025 de 14h à 17h
- Mardi 16 décembre 2025 de 14h à 17h

Durée : 3 heures

Formateurs référents :

Pierre BARRUCAND – ACTALIA – Unité Environnement

Tarif : 260 € HT

Lieu : Distanciel.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ACTALIA

Tél. : 07 86 37 40 60

Contact : Pierre BARRUCAND – p.barrucand@actalia.eu

ANFOPEIL

Tél. : 03 84 37 27 24

accueil@anfopeil-enil.fr

Pour information, l'ouverture de cette formation a lieu si, au minimum, **quatre personnes** sont inscrites.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Responsables Eau, environnement, RSE, Développement durable, Personnel encadrant

Posséder un premier niveau de connaissances de la thématique par une expérience professionnelle et/ou une formation.

Nous consulter pour toute question relative à une situation de handicap



CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

En cas de nombre insuffisant de stagiaires, l'ANFOPEIL se réserve le droit d'annuler ou reporter le stage. L'information est alors transmise au moins 15 jours avant le début de la date de démarrage de la formation.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation est animée par un chargé de projet environnement impliqué dans plusieurs projets nationaux relatifs à la gestion de l'eau et à sa réutilisation.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Comprendre le nouveau cadre réglementaire national fixé en 2024 par décret et arrêté de mise en application.
- Identifier les étapes clés d'une démarche de mise en place d'une pratique de réutilisation.
- Connaître les recommandations spécifiques à l'industrie laitière notamment en termes de critères qualité des eaux réutilisées à surveiller.

CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation des textes réglementaires en vigueur
- Présentation des recommandations spécifiques à l'industrie laitière
- Etude de cas fictifs
- Introduction aux documents de référence pour aller plus loin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis des stagiaires à l'issue des stages sont systématiquement évalués à l'aide de questionnaires de connaissances ou d'entretien avec le formateur ou de mises en pratique. La modalité mise en œuvre est fonction de la thématique et du déroulé de la formation (théorie et/ou pratique).

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont transmis au stagiaire et/ou à son entreprise.

Les stages certifiants donnent lieu à remise d'une attestation de validation d'un bloc de compétences après délibération de la commission de certification de l'Organisme Certificateur Enil Certification